

DS/HB

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS

Service des Affaires Economiques
et Internationales

S.A.E.I. N° 565

NOTE D'INFORMATION N° 29

LES TRANSPORTS DANS LA BALANDE FRANCAISE DES
PAIEMENTS EN 1963

-----oOo-----

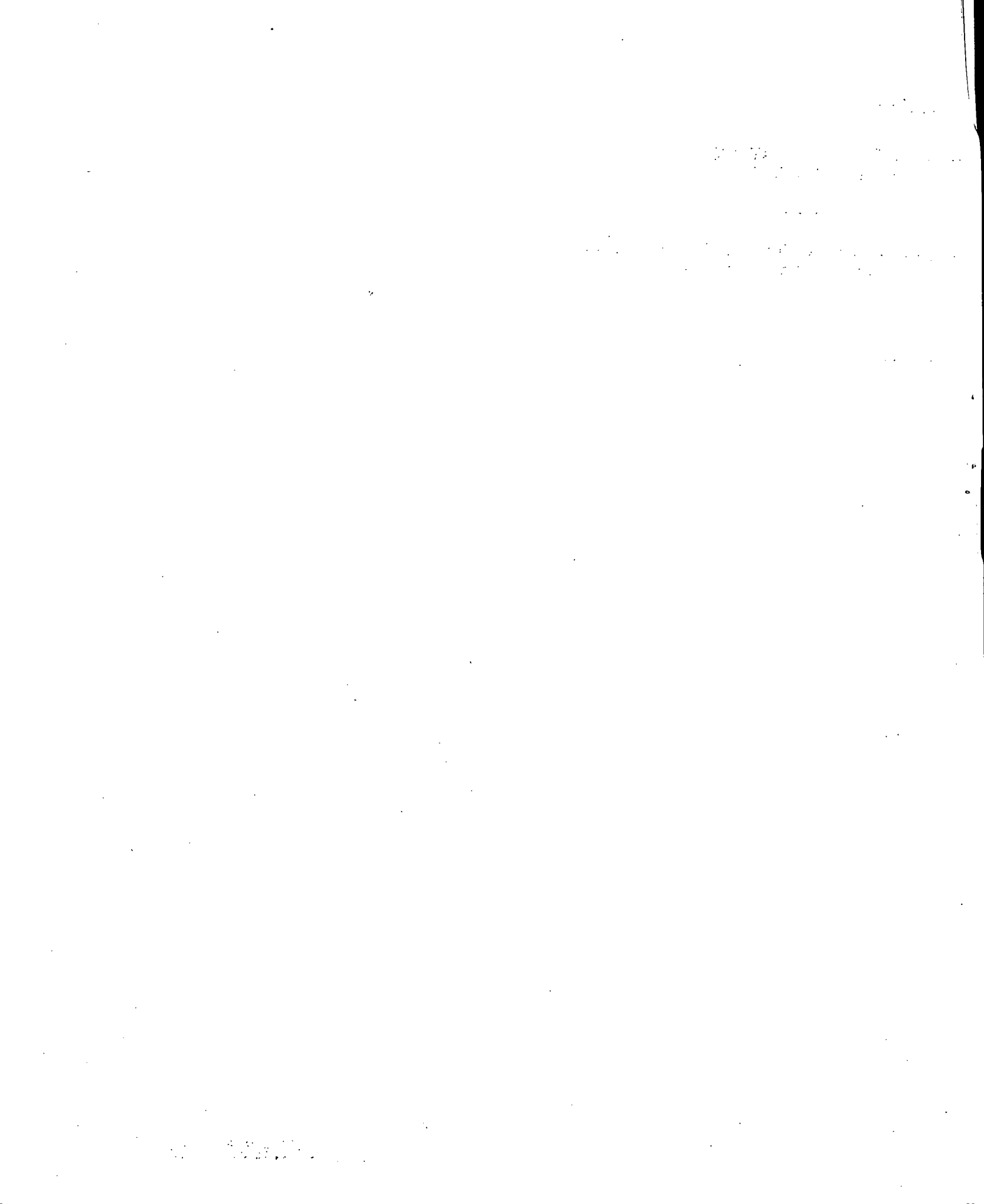
Observatoire Economique
et Statistique des Transports

DOCUMENTATION

RST

CDAT
8859

DECEMBRE 1964



LES TRANSPORTS DANS LA BALANCE FRANCAISE
DES PAIEMENTS EN 1963

Le Ministère des Finances et des Affaires Economiques vient de communiquer le résultat de la balance française des paiements pour l'année 1963. (1)

Deux faits caractérisent en 1963 l'évolution de la balance des paiements de la France métropolitaine avec les pays étrangers à la zone franc : d'une part une diminution sensible de l'excédent qui passe de 1030,8 millions de dollars en 1962 à 803 en 1963, avant les remboursements anticipés de dettes publiques extérieures, et d'autre part un changement dans la composition de cet excédent où les mouvements de capitaux privés à long terme tendent à remplacer le solde créditeur de la balance des biens et services.

Les résultats constatés au titre des transports sont un peu moins favorables en 1963 qu'en 1962.

I - LES SERVICES DE TRANSPORT - EVOLUTION GENERALE -

Le redressement constaté les deux années antérieures semble de nouveau menacé. Après une longue période de déficit parfois très lourd, la tendance s'était renversée en 1961 avec l'apparition d'un excédent qui s'était élevé l'année suivante à 27,8 millions de dollars. Les résultats partiels des deux premiers trimestres 1964, qui manifestent des tendances contradictoires, ne permettent ni de confirmer ni d'infirmier cette évolution.

.../.

Evolution du poste "transports" de la balance (en millions de \$, unité de compte).

| Années | Recettes | Dépenses | Soldes |
|--------|----------|----------|--------|
| 1959 | 180,9 | 231 | - 50,1 |
| 1960 | 217,5 | 236 | - 18,5 |
| 1961 | 250,8 | 248,8 | + 2 |
| 1962 | 286,9 | 259,1 | + 27,8 |
| 1963 | 306,7 | 302,2 | + 4,5 |

II - EVOLUTION DES DIVERS MODES DE TRANSPORT -

La ventilation, par mode de transport, des résultats des quatre dernières années, permet de déterminer à quelles catégories de transport est imputable l'évolution en 1963 de la balance "transports".

Ventilation par modes de transport des soldes (en millions de \$, unité de compte)

| Transports | 1960 | 1961 | 1962 | 1963 |
|--------------|--------|--------|--------|---------|
| Maritimes | - 95,8 | - 94,1 | - 76,5 | - 108,7 |
| Aériens | + 25,6 | + 31,5 | + 27,5 | + 39,7 |
| Ferroviaires | + 61,8 | + 73,6 | + 88,9 | + 75,0 |
| Routiers | + 3,1 | - 0,8 | - 3,1 | + 7,3 |
| Fluviaux | - 7 | - 8,2 | - 9 | - 8,8 |

Il est difficile de faire des commentaires détaillés sur cette évolution dans la mesure où certains modes de transport sont encore mal connus.

Il demeure toutefois possible de faire quelques remarques à partir des chiffres ci-dessus :

a) La réduction de l'excédent en 1963 par rapport à 1962 est due pour une large part à l'augmentation du déficit des transports maritimes.

- Une première explication de cette aggravation d'une tendance déjà ancienne, dont les causes profondes ne sauraient être étudiées dans le cadre de cette note, peut être recherchée dans l'évolution du trafic maritime. La part du fret étranger se serait accrue, particulièrement dans les transports nouveaux résultant de l'accroissement de nos échanges. Cette augmentation est d'ailleurs difficilement évitable pour les importations dont la part dans nos échanges a cru précisément plus vite cette année que celle des exportations, elle est par contre moins normale pour ces dernières.

- On peut ajouter par ailleurs que la part des marchandises diverses, pour lesquelles la flotte française est peu adaptée tend à augmenter dans la valeur des transports maritimes.

b) Les autres modes de transport manifestent une activité diversement favorable à la balance des paiements. Les transports fluviaux conservent un solde débiteur pratiquement inchangé et les transports ferroviaires, bien qu'encore largement bénéficiaires, voient leur solde créditeur diminuer légèrement. Par contre, les transports aériens font des progrès sensibles, ainsi que les transports routiers dont le solde redevient créditeur.

Le caractère de plus en plus continental de notre commerce extérieur (1) explique sans doute la situation favorable des transports intérieurs. Il y a lieu toutefois de remarquer que la position créditrice des transports routiers constitue un phénomène nouveau.

.../.

(1) En 1963, 78 % de nos exportations se sont dirigés vers le continent européen et les îles britanniques dont 47,3 % vers la C.E.E. seule, alors qu'ils n'étaient respectivement que de 68,5 et de 39,8 % en 1959. La part de l'Europe dans les importations françaises passait de son côté de 55,3 % dont 35,3 % pour la C.E.E., à 64,8 % dont 43,4 % pour la C.E.E..

CONCLUSION -

Les résultats de la balance des paiements pour le secteur des transports subissent sans aucun doute le contrecoup des fluctuations de notre commerce extérieur et de ses changements d'orientation.

La situation en 1963 fait encore ressortir un solde créditeur, mais une nouvelle dégradation de la balance commerciale serait susceptible de compromettre les résultats acquis.

L'amélioration du poste "transports" de la balance des paiements constatée depuis deux ans ne peut donc être considérée comme définitive.

Le dynamisme des transporteurs français comme exportateurs de service n'en est pas moins appelé à jouer également un rôle important dans l'évolution de la balance des paiements tant pour les transports maritimes ou aériens que pour les transports terrestres auxquels la libération des échanges au sein du marché commun ouvre de nouvelles perspectives de développement.